



PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 24/11/2022

VIGILANCE MÉTÉO

Vigilance orange Vagues-Submersion - 24 novembre 2022

Le préfet du Morbihan vous informe que le département du Morbihan est placé en état de vigilance météorologique de niveau orange (niveau 3 sur 4) pour risque de Vagues-Submersion entre 15h et 19h ce jeudi 24 novembre 2022.

Le Morbihan est également placé en vigilance jaune (niveau 2 sur 4) pour risque de Vents violents et Orages pour cet après-midi et la première partie de nuit du jeudi 24 au vendredi 25 novembre.

Point météo

Le vent de Sud-ouest reste fort sur le littoral, et entretient une forte mer du vent, à laquelle se combine une puissante houle d'Ouest-Nord-ouest générée par les vents forts soufflant au large, et se propageant sur toute la façade atlantique. Cette forte houle se maintient toute la journée de jeudi, puis commencera à s'atténuer dans la nuit de jeudi à vendredi.

D'autre part, les conditions atmosphériques sont à l'origine d'une sur-élévation du niveau de la mer (surcote), qui se rajoute à des niveaux marins déjà élevés lors de la pleine mer de jeudi après-midi (coefficient 96). La conjonction de cette forte houle et de ces niveaux marins élevés pourront engendrer des submersions par franchissement de paquets de mer sur les parties basses ou vulnérables du littoral du Finistère et du Morbihan, principalement au moment de la pleine mer de jeudi après-midi.

Consignes de prudence à observer par la population

Consignes de prudence

- Se tenir au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias.
- Eviter de circuler en bord de mer.
- Si nécessaire, circuler avec précaution en limitant la vitesse et ne pas s'engager sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.
- **Habitants du bord de mer**
 - Fermer les portes, fenêtres et volets en front de mer.
 - Protéger les biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues.
 - Prévoir des vivres et du matériel de secours.
 - Surveiller la montée des eaux.

.../...

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex

- **Plaisanciers**

- Ne pas prendre la mer.
- Ne pas pratiquer de sport nautique.
- Avant l'épisode, vérifier l'amarrage du navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne pas rester à bord pendant la période de vigilance.

- **Professionnels de la mer**

- Eviter de prendre la mer.
- Etre prudents, si vous devez sortir.
- A bord, porter les équipements de sécurité (gilets, ...).
- Avant l'épisode, vérifier l'amarrage du navire et l'arrimage du matériel à bord, et éviter de rester à bord pendant la période de vigilance.
- Sécuriser les matériels présents sur les chantiers ostréicoles.

- **Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs**

- Ne pas se mettre à l'eau, ne pas se baigner.
- Ne pas pratiquer d'activité nautique de loisirs.
- Ne pas pratiquer la pêche à pied pendant la durée de la vigilance.
- Etre particulièrement vigilant, ne pas s'approcher du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- S'éloigner des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

Pour rester informé de la situation > <http://vigilance.meteofrance.com>

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex